



Les 4 jours qui ont marqué le contentieux post-électoral étaient au cœur de la psychose qui a envahi les citoyens des villes de Douala, Yaoundé et Bafoussam. Les autorités compétentes ont réagi par l'envoi sur les terrains de ces différentes villes des forces de l'ordre et de sécurité pour prévenir une éventuelle manifestation qui viendrait des populations de ces villes.

En effet, dans les réseaux sociaux, la bataille s'est annoncée rude avec l'annonce de la marche qui devait se tenir au rondpoint Dakar, un quartier situé dans l'arrondissement de Douala 3e. cette marche précédemment voulu par le député du SDF, Jean Michel Nitcheu était bannie dans un communiqué par le sous-préfet dudit arrondissement.

Malgré l'interdiction de l'autorité, des dizaines de personnes se sont présentées sur le lieu prévu. Par conséquent ces derniers ont été interpellés par la police et demeurent actuellement en garde à vue.